

## Éventualités et divers—

121. Provision, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour diverses dépenses menues et imprévues, y compris l'autorisation de remployer toutes sommes reversées au présent crédit sur d'autres crédits, et rétribution spéciale ou autres récompenses pour inventions ou suggestions pratiques susceptibles d'améliorer le service, \$1,000,000.

122. Service téléphonique des ministères à Ottawa, \$1,060,000.

123. Somme requise pour combler les pertes afférentes aux devises étrangères reçues en règlement de créances, \$1,000.

Éléments généraux de paye, y compris versements de pension de retraite—

124. Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, majoration d'autres crédits applicables aux traitements, salaires et autres éléments de paye, \$750,000.

125. Contribution patronale de l'État à la Caisse d'assurance-chômage à l'égard des fonctionnaires émergeant au Bureau central de paye, \$1,080,000.